

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Détail Toiture

Version:1

Date de la première édition: 04/06/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation : Détail Toiture

Utilisation de la substance / préparation : Revêtement d'étanchéité liquide pour détails de toitures.

Identification de la société / entreprise : Atab nv
d' Herbouvillekaai 80
B-2020 Antwerpen
Belgium
Tél: +32 (0)3 248 30 00
Télécopie: +32 (0)3 248 37 77
E-mail: patrick.hartmann@atab.be

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Aucun risque en cas d'usage normal du produit.

Risque(s) spécifique(s): aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation: Mélange de polymères MS et minérales.

Composant(s) contribuant aux dangers:

- bis(2,2,6,6-tetraméthyl-4-piperidyl)sebacat - N° CE:: 258-207-9 - N° CAS:: 52829-07-9
Conc. (% pds):(%): 0,5 < C <= 1 - Symbole(s): Xi N - Phrase(s) R: 36-51/53
- dibutylbis (pentane-2,4-dionato-O,O')tin - N° CAS:: 22673-19-4
Conc. (% pds):(%): 0 < C <= 0,5 - Symbole(s): Xn N - Phrase(s) R: 36/38-48/22-51/53
- vinyltriméthoxy silane
Conc. (% pds):(%): 1 < C <= 5 - Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 10-20
- N-(2-aminoéthyl-3-aminopropyl)-triméthoxysilane
Conc. (% pds):(%): 0,5 < C <= 1 - Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 36/38-43-52/53

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation: En cas de malaise consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.

Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Risques spéciaux: Un incendie produira une épaisse fumée noire.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Détail Toiture

Version:1

Date de la première édition: 04/06/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Précaution(s) individuelle(s):	Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement:	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires. Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Méthode(s) de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique: aucun
- Conseil(s) d'utilisation(s): Tenir le récipient bien fermé pour éviter toute absorption d'humidité. Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistolage.

Stockage

- Précaution(s): Conserver hors de la portée des enfants. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
- Condition(s) de stockage: Conserver à des températures comprises entre .. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Prévoir un renouvellement d'air suffisant.

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition:

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
- Protection des mains: Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel.
- Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: liquide visqueux
- Couleur: gris
- Odeur: neutre

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Détail Toiture

Version:1

Date de la première édition: 04/06/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

- Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
- Point d'éclair:	> 61°C
- Limites d'explosivité:	Pas disponible.
- Densité relative (eau = 1):	1.4
- Hydrosolubilité:	insoluble dans l'eau.
- Liposolubilité:	Non applicable.
- Solubilité aux solvants:	partiellement soluble dans solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
Matières à éviter	Tenir à l'écart d'agents oxydants, de matériaux fortement acides, d'amines, d'alcools et d'eau. Éviter les températures supérieures à 50°C.
Produits de décomposition dangereux	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Toxicité aiguë	
- Inhalation:	Des hautes concentrations peuvent provoquer: vertiges, migraine
- Contact avec la peau:	Peut causer des irritations de la peau / dermatites.
- Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Effets sur l'environnement:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Effets nocifs divers	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
Information(s) supplémentaire(s):	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	aucun
Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)	
Voies maritimes (IMDG)	
Voies aériennes (ICAO/IATA)	

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

N° CE:	Non applicable.
Symbole(s):	Aucun selon les directives CE.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Détail Toiture

Version:1

Date de la première édition: 04/06/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Phrase(s) R:	Aucune selon les directives CE.
Phrase(s) S:	Aucune selon les directives CE.
Information(s) complémentaire(s):	COV valeurs limites (cat A/i) 600 g/L 2007; 500 g/L 2010 Le produit contient 10 g/L. Contient du (de la) N-(2-aminoethyl-3-aminopropyl)-triméthoxysilane. Peut déclencher une réaction allergique.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	R36 Irritant pour les yeux. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion. R10 Inflammable. R20 Nocif par inhalation. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
Utilisation de la substance / préparation	Revêtement d'étanchéité liquide pour détails de toitures.
Restrictions:	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
Historique	
- Date de la première édition:	04/06/09
- Version:	1
Réalisé par:	P. Hartmann